

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
23 decembre 2014
secrétaire de séance : **POUX Patrice**

I INDEMNITE RECEVEUSE MUNICIPALE

Une délibération a été prise pour reconduire à 100 % l'indemnité de la receveuse municipale (trésorerie de Saint-Pons) calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

VOTE : 10 OUI

II PAIEMENT PAC (Participation assainissement collectif)

Une délibération a été prise pour que le paiement de la PAC d'un montant de 2 800 euros à compter du 1^{er} janvier 2015 pour tout raccordement au réseau d'assainissement collectif soit effectué lors de la délivrance du permis de construire.

VOTE : 10 OUI

III CONVENTION DEPARTEMENT DE L'HERAULT/ COMMUNE DE PRADES SUR VERNAZOBRE

Une décision a été prise pour l'acceptation de la convention entre le Conseil Général et la mairie de Prades sur Vernazobre relative à la réalisation de travaux au rond point route de Berlou (Départementale D 177 concernant les travaux de renforcement de la chaussée et sa répartition financière.

VOTE : 10 OUI

IV CHEMIN DE SERVICE DE LA MAURERIE

Une délibération a été prise pour accepter le dépôt d'un recours par le Maire auprès du tribunal administratif au sujet du chemin de service de la Maurerie

VOTE : 9 OUI – 1 abstention

VI IMPLANTATION STATION DE LAVAGE

Le projet de l'implantation d'une station de lavage règlementaire pour les engins agricoles sur la parcelle AO 267 (à côté du container des chasseurs route de la Maurerie) a été lancé.

L'étude d'un premier devis a été faite, le conseil municipal a décidé de donner suite à ce projet (renseignements sur le coût restant et sur les subventions éventuelles)

VII SUBVENTIONS

La réunion du conseil municipal s'es terminée par l'annonce du Maire de l'obtention de 2 subventions :

- 2 500 euros venant du Sénat par Monsieur TROPEANO
- 10 520 euros pour une subvention de voirie du Conseil Général

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, DEPAULE Michel, CODOU Roch, CULIOLI Jean Marc, GRASSET Vincent, MAGE Yoan, PETIT Xavier, RONDI Sandrine, POUX Patrice
ABSENTS : JOUGLA Alexandre, LEFEBVRE Serge (pouvoir à CULIOLI Jean-Marc)

Prades/Vernazobre, le 29 décembre 2014
LE MAIRE,
Jean-Marie MILHAU

